Province de Québec, Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois.

Procès-verbal de la séance de consultation publique du conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois tenue lundi le 6 avril 2021, à 18h33, en vidéoconférence (ZOOM), sous la présidence du Maire M. Jacques Lavallée.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Nathalie Bonneville
Micheline Lebel
Mikaëlle Rolland

MM. Yvan Bessette
Guy Chamberland
Frédéric Bélisle

QUORUM

Le secrétaire-trésorier, Fredy Serreyn, est présent.
La secrétaire-trésorière adjointe, Mme Marijke Wynants, est présente.

2021-04-06-001 **Ouverture de l'assemblée de consultation publique**

Il est proposé par Mme Mikaëlle Rolland, et appuyé par Mme Micheline Lebel:

L'ouverture de l'assemblée à 18h33.

Adoptée à l'unanimité

2020-04-06-002 **DM-2021-01 Demande de dérogation mineure (201, 21e Avenue, lot 4 565 309)**

Nature de la demande : Le propriétaire du lot 4 565 309, situé au 201, 21e Avenue, prévoit transformer et agrandir le perron existant pour en faire un vestibule fermé. Ce projet constitue un agrandissement du bâtiment principal dont l'implantation projetée représente un empiétant d'au maximum 1,63 mètre dans la marge avant, fixée à 8 mètres dans la zone RA-5.

La séance publique ayant lieu à huis clos, la demande de dérogation mineure a été affichée afin que les citoyens et le demandeur puissent émettre leurs opinions par écrit au préalable.

Recommandations du CCU favorable à la demande.

Aucune objection de la part de citoyen.

2020-04-06-003 **DM-2021-02 Demande de dérogation mineure (1579, rang Saint-Louis, lot 4 565 512)**

Nature de la demande : Le propriétaire du lot 4 565 512, situé au 1579, rang Saint-Louis, prévoit reconstruire une résidence. La nouvelle résidence devrait néanmoins se trouver au plus près à 5,53 mètres de la ligne de propriété avant. L'implantation projetée représente donc un empiétant d'au maximum 2,47 mètres dans la marge avant, fixée à 8 mètres dans la zone A-7.

La séance publique ayant lieu à huis clos, la demande de dérogation mineure a été affichée afin que les citoyens et le demandeur puissent émettre leurs opinions par écrit au préalable.

Recommandations du CCU favorable à la demande.

Aucune objection de la part de citoyen.

2020-04-06-004 401-21 intitulé : Règlement modifiant le règlement no. 401, intitulé règlement de zonage, afin De permettre et réglementer L'utilisation des conteneurs MARITIMES ;

Explications de la modification règlementaire.

Aucune objection de la part de citoyen.

2020-04-06-005 **Fermeture de l'assemblée de consultation publique**

Il est proposé par M. Guy Chamberland, appuyé par M. Yvan Bessette :

La fermeture de l'assemblée à 18h34.

Adoptée à l'unanimité

M. Jacques Lavallée
Maire

M. Fredy Serreyn
Secrétaire-Trésorier